



Les Potins de la Chèvre



ANNÉE 2010, N°34

DATE DE PARUTION SEPTEMBRE 2010

Centre Ornithologique Rhône-Alpes section Ardèche

Edito

Sommaire

Compte-rendu de l'Assemblée Générale	2
Le Busard cendré	4
Rencontres busards	7
Prospection Engoulevent	8
Baguage couleur et marquage des oiseaux	9
Actualités du GHRA 07	11
La Grenouille agile	12
Ai-je coché la loutre ?	15
Chronique naturaliste Janvier à juin 2010	16
Sorties et événements	20



Cet été, je regardais le tour de France cycliste, une étape de montagne dans les Pyrénées, quand un des commentateurs commence à parler de l'Ours qui fait polémique dans le coin, l'autre commentateur l'arrête et lui répond que « actuellement, ce n'est pas tant l'Ours qui fait polémique mais les Vautours, il y en a trop et ils s'attaquent aux troupeaux.... ». Sans autres commentaires, ça, c'est de l'information.

En une phrase, on condamne l'Ours et les Vautours. En un clin d'œil, les Vautours sont passés de charognards à prédateurs. De l'évolution des espèces façon télévision. Cela m'a rappelé un reportage dans le journal télévisé de 20h sur la réintroduction du Gypaète barbu dans les Alpes, la présentatrice présente ce féroce rapace...sic !!!!!? Eh oui ! Le Gypaète barbu est un féroce rapace, il s'attaque à des os sans défense, « même, que des fois, il les lâche de très haut pour qu'ils se fracassent sur les rochers avant de les manger ».

Et que dire de ces oiseaux sauvages qui nous amènent la grippe aviaire pendant la migration (ce ne sont plus les conditions d'élevage qui sont responsables de la grippe aviaire, mais les oiseaux, surtout sauvages) et qui amènent des parents à pétitionner pour faire détruire les nids d'hirondelles dans les villages.

Tout ça pour dire que les mots peuvent faire parfois plus de mal qu'un fusil dans les mains d'un chasseur malhabile. Présenter la Nature comme féroce, barbare, dangereuse ne peut pas nous aider à faire avancer la cause de la biodiversité.

Heureusement, le contraire existe aussi, un journaliste a fait un article sur un Vautour fauve venu se poser sur la terrasse d'une maison. L'article parlait de ce magnifique oiseau.

Je vous souhaite une bonne lecture, avec dans ce numéro quelques rubriques nouvelles, merci à toute l'équipe du CORA qui fait un travail remarquable.

Bruno Raoux, président.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

13 mars 2010

22 personnes présentes dont 15 votants

11 personnes excusées qui ont transmis un pouvoir pour les différents votes

- Présentation du film : Grand Duc – Les ailes du sphinx

- Présentation du rapport moral et du rapport d'activité – Bruno Raoux

- Présentation du rapport financier – Florian Jacob

- Projet 2010 – Bruno Raoux

Les différents rapports ont été votés à l'unanimité et seront disponibles prochainement au CORA 07

Élections du conseil d'administration

Rolland Dallard, membre sortant.

5 membres renouvelables : C. Bauvet, D. Cocatre, J.L. de Benedittis, G. Issartel, L. Jacob.

Olivier Peyronel et Jean-Christophe Mantellier sont candidats à l'élection.

Les 2 nouveaux candidats et les membres renouvelables sont élus à l'unanimité.

Le nouveau C.A. est donc composé de 14 membres :

Corinne Bauvet, Damien Cocatre, Sandra Compère, Jean Louis de Benedittis, Albin Dumas, Gérard Issartel, Florian Jacob, Lionel Jacob, Alain Ladedet, Philippe Legros, Franck Manceau, Jean-Christophe Mantellier, Olivier Peyronel, Bruno Raoux.

Rapport d'activité

VIE ASSOCIATIVE

- Lancement du protocole de rapprochement avec la LPO.

- Sorties mensuelles pour les adhérents (Wetlands, Escrinet, Bondrée, Mézenc, journées du patrimoine, brâme du cerf, Eurobirdwatch, Milan royal)

- 3 conférences à l'Université Populaire et Nuit de la Chouette avec le PNRMA

- Soirée micromammifères

- Participation à la mise en place du GHRA (Groupe Héropétologique Rhône-Alpes)

- Journée pour Gilbert à l'Escrinet.

- Réalisation de 2 numéros des potins de la chèvre.

- Poursuite de l'aménagement des locaux : étagères et présentoirs.

- Vente de graines de tournesol pour les mangeoires.

Participation aux études et enquêtes nationales

- Atlas national des oiseaux nicheurs, enquête rapaces.

- Comptage wetlands (oiseaux d'eau)

- Suivi des nidifications des grands rapaces du département

(Aigle royal, Faucon pèlerin).

ETUDES SCIENTIFIQUES

3 salariés (Florian Veau, Florian Jacob, Nicolas Duroure)

2 stagiaires (Sylvain Malaty, Clément Coquard)

Observatoire Rhône-Alpes

(CPO – Programmes d'actions régionales)

- STOC – Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Points d'écoutes.

- Suivi des roselières – Points d'écoutes des oiseaux chanteurs.

- Chevêche d'Athéna – suivi de populations.

- Milan royal – Suivi hivernal (Grospierres) et suivi de la reproduction.

- SHOC – Suivi Hivernal des Oiseaux Communs.

- Busard cendré – Suivi de la reproduction.

- Amphibiens – Enquête et prospection des sites d'écrasements.

- Programme Chiroptères
Autres études

- Eolien : suivi d'un parc éolien à Cruas.

- Chiroptères : diverses études.

- Vautour Percnoptère : Approvisionnement et suivi de placettes d'alimentation (pièges photographique), suivi et surveillance des sites potentiels de reproduction en partenariat avec le SGGGA (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche)

- Aigle de Bonelli : participation au plan national de restauration en partenariat avec le CORA FS et le SGGGA.

- Participation aux actions du CORA FS en Ardèche :

- Camp de migration de l'Escrinet

- Suivi des espèces patrimoniales (Grand duc, Faucon pèle-

rin) dans un ENS en partenariat avec le Conseil Général de l'Ardèche et le SGGA

ANIMATIONS

(Rolande Fayolle et Nicolas Duroure)

- Programme Tête en l'Air : Animation scolaire et grand public sur la migration.
- Participation au réseau des partenaires éducatifs du PNR et au réseau des éducateurs des sections LPO et CORA de Rhône-Alpes.
- Ecoparlement des jeunes.
- Journée Ecole Verte à Païolive
- Participation aux assises départementales pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Expositions, stands et sorties guidées à l'occasion de diverses manifestations dans le département.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Participation aux diverses commissions administratives, réunions et consultations

- Comité scientifique et consultatif de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche.
- Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- Commission Départementale des Sites.
- Directive Habitat (Natura 2000), suivi et participation à la rédaction ou à la mise en œuvre des documents d'objectifs.
- Commission Départementale « Grand cormoran ».
- Collectif Escrinet.
- Conseil d'Administration et

réunion de bureau du CORA Région.

- Ateliers pour la révision de la charte du PNRMA.

Rapport Financier

Depuis 2008, le centre de gestion d'Aubenas (CER France) a été choisi pour suivre notre comptabilité et effectuer les bilans annuels.

- L'année 2009 montre un maintien de l'activité avec un total des produits de près de 90 000 €.
- L'embauche d'un nouveau salarié (CDD Nicolas Duroure en décembre 2008) et le renouvellement du contrat saisonnier (Florian Jacob) ont bien sûr entraîné une augmentation des charges, qui sont d'environ 60 000 €
- Une partie des études sont confiées à des tiers (Frapna, Accro'Bats) pour environ 14 000 €
- Les finances sont donc saines et reflètent le maintien de l'activité de l'association.

Rapport Moral et perspectives pour 2010

- Rapprochement LPO

La démarche de rapprochement engagée cette année va se poursuivre pour aboutir à la transformation du CORA 07 en LPO 07.

Cette démarche se concrétise cette année par un stage à Rochefort au siège national de la

LPO en juillet auquel nous avons participé.

- Adhérents

79 adhérents en 2009 (pour 56 en 2008). L'augmentation doit se poursuivre et on doit arriver à dépasser les 100 adhérents. L'objectif est facile à atteindre si chacun arrive à trouver un futur adhérent.

- Base de données

Dans le courant de l'année 2010 le CORA 07 va changer la gestion de sa base de données (système BioloVision remplace FNat).

L'objectif est d'arriver à mutualiser cette gestion pour arriver à un système commun avec les structures partenaires (FRAPNA, SGGA, ...)

- Escrinet

La ferme « des chasseurs » va être probablement remise en vente. Les différentes associations du collectif escrinet sont intéressées pour monter un projet (agriculture, maison de la migration, centre de soins, ...).

Si ce projet se concrétise, il va représenter une action de grande ampleur pour le CORA 07.

Le Busard cendré - *Circus pygargus* (Linné, 1758)

Distribution et effectifs

Espèce du Paléarctique, le busard cendré se reproduit depuis les côtes d'Afrique du Nord, en Europe, en Russie et jusqu'en Asie centrale. Aucune sous-espèce n'est connue, ce qui fait du busard cendré une espèce monotypique.

Deux populations sont malgré tout distinguées et celles-ci essentiellement par leur zone d'hivernage : la population européenne (incluant la partie européenne de la Russie) qui hiverne en Afrique et la population asiatique, depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Ouest de la Sibérie, le Kazakhstan et l'Asie centrale, dont l'aire d'hivernage est la péninsule indienne.

La population du Paléarctique occidental est estimée entre 35000 et 50000 couples (2003 Gensbol). C'est une espèce relativement commune en France, en Espagne, en Biélorussie sans oublier la Russie qui accueille presque la moitié de l'effectif total européen.

En France, le busard cendré présente différents bastions de population. Trois grandes populations sont distinctes :

- le Poitou-Charentes en premier lieu (noyau auquel se rattache la Vendée),
- la Champagne-Ardenne et la Lorraine
- et une troisième zone qui s'étend du Massif central au Roussillon et qui prend en compte la région Rhône-Alpes.

En Rhône-Alpes, l'espèce compte entre 140 et 250 couples et accuse une régression significative des populations et de la distribution d'au moins 20% depuis l'atlas de 1977. Elle évite la partie alpine de la région. Elle est quasi absente des départements savoyards et n'est présente que dans l'ouest de l'Isère.

Ce busard a disparu de 6 districts depuis 1977 et fait parties des 20 espèces dont l'abondance a le plus régressé dans cette région (Olivier Iborra, CO-RA 2003).

Pour cette raison le busard cendré est classé dans la catégorie



Busard cendré femelle (photo F. Jacob)

« en danger de disparition » dans la nouvelle liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes validée le 30 janvier 2008 par le CRSPN (Comité Régional Scientifique de la Protection de la Nature).

En Ardèche, l'espèce est connue dans le Nord du département, sur le Coiron et le plateau ardéchois. Elle a vraisemblablement disparu récemment de la Basse

Ardèche, mais y était encore connue dans les années 1990. Le plateau ardéchois comptabilise le plus grand nombre de couple. L'espèce se trouve ici dans la limite altitudinale de son aire de répartition avec des nidifications entre 1100 et 1500 m et un record départemental à 1470 m au suc de Montfol en 2009.

Le climat difficile de ce plateau et cette altitude entraîne une nidification des plus tardives de France avec des dates d'envol des jeunes jusqu'à début septembre. La particularité des milieux et des sites de nidification est spécifique à cette altitude.

La population du plateau ardéchois était estimée entre 17 et 32 couples en 1994 par Alain LADET et Antoine MARITON. En 2010, elle est estimée entre 21 et 25 couples. Pour celle de tout le département, en 1994, Alain LADET et Antoine MARITON l'estimaient entre 50 et 100 couples, aujourd'hui elle serait plus proche des 30 à 50 couples.

Ecologie

Le busard cendré est une espèce migratrice. Ces quartiers d'hiver se trouvent en Afrique subsaharienne. Les adultes commencent leur migration post-nuptiale en août après l'émancipation des jeunes. Le plus grand passage des cols pyrénéens s'effectue du 15 août à début septembre pour les adultes. Les jeunes migrent un peu plus tardivement. La migration

prénuptiale commence mi-mars, début avril avec des arrivés dans l'hexagone pour avril et mai, avec un maximum pour la deuxième ou la troisième décennie d'Avril pour le col de l'Escrinet depuis 2006, avec un record journalier de 6 individus le 12 avril 2008.

Son habitat évolue suivant son secteur géographique. Connu pour sa nidification dans les céréales dans les plaines agricoles, il côtoie des milieux totalement différents en Ardèche.

En effet cette espèce nicheuse au sol occupera plutôt les landes arides sur le Coiron, les friches au nord du département et dans des zones humides, landes à genets, prairie de fauche et prés pâturés pour le plateau ardéchois. Pour la chasse de vastes zones ouvertes lui sont indispensables. Elles peuvent être aussi bien des tourbières, des friches, des champs, des prés de fauches ou des pâtures.

La nourriture consommée en Ardèche est très variée mais les micromammifères dominent largement l'éventail de proie. Les orthoptères occupent aussi une place importante dans leur alimentation et sont des proies de choix pour l'apprentissage de chasse des jeunes. Les petits passereaux, les amphibiens, les reptiles et même des belettes (1) ont été observés comme butins du busard cendré dans le dé-

partement.

Par temps de pénurie alimentaire il peut se nourrir de lombrics et mollusques.

Le busard cendré est un prédateur opportuniste et spécialisé. Il survole les milieux ouverts à très basse altitude et est capable de changer brusquement de direction pour poursuivre sa proie, ce qui lui permet de capturer des oiseaux en plein vol.



Busard cendré mâle (photo F. Jacob)

En général il se reproduit pour la première fois à l'âge de deux ou trois ans mais certaines femelles peuvent se reproduire dès la première année. Les adultes sont fidèles à leur site de reproduction (2) et se retrouvent probablement sur ce site pour les parades nuptiales et l'accouplement.

Il niche par couples, mais forme des petites colonies lâches dans les milieux favorables. Une colonie de quatre couples a pu être observée au Cros-de-Géorand par Jean GOUY en 1994 et à Issanlas par Florian JACOB en 2010, les nids peuvent être distants de 10 à 100 m. Construit exclusivement par la femelle, le nid se trouve au sol

dans une formation végétale basse, ligneuse ou pas. Les pontes sont composées de deux à cinq œufs (3) et sont couvées par la femelle. Durant la couvaison comme durant les deux premières semaines des jeunes, la famille est nourrie par le mâle. La durée d'incubation est de 28 à 31 jours. Les jeunes naissent de façon échelonnée. A l'âge de 28 à 35 jours ils prennent leur envol et restent de 15 jours à un mois sur le site. Un jeune marqué en 2010 à Sagnes-et-Goudoulet a été aperçu dans la plaine de la Crau alors qu'il était âgé de 58 jours.

Conservation

La situation du busard cendré est préoccupante. Il est classé dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux,

l'annexe 2 de la

Convention de Bern et comme espèce en danger dans la liste rouge des vertébrés terrestres de Rhône-Alpes. En Ardèche, une des grandes causes de mortalité est la destruction des nichées par les activités agricoles par la fauche (4) et le pâturage (5).

La prédation par des chiens errants est aussi un important problème dans le département (6). Le manque de nourriture peut être un facteur limitant sur le Coiron et les Boutières mais paraît nul sur le plateau ardéchois. Pour lutter contre ces menaces le CORA 07 participe au programme national de marquage depuis 2008 (voir page 9).

Le suivi de la population ainsi

que les actions de protection se font en collaboration avec les agriculteurs et permettent donc une sensibilisation des acteurs locaux.

Grâce à ce travail une meilleure connaissance de l'espèce a été obtenue. Parallèlement, le CORA 07 a pu mettre en place des protections physiques pour certains sites et œuvrer pour la prise en compte de la fragilité de la population locale de busard par les habitants du territoire par des actions de sensibilisation.

Pour participer à ces actions et à l'amélioration des connaissances

- Prospectons tous activement, autour de chez nous et surtout au nord du département dès ce printemps.
- Et surtout, notez vos observations, transmettez nous vos données (la saisie sur le site corafaunesauvage.fr est très simple, si vous avez besoin

d'aide, passez au local nous vous aiderons à débiter). Envoyez des fichiers informatiques, des fiches papiers, des mails, tout ce que vous voulez, mais alimentez la base de données du CORA, c'est le trésor de notre association et la seule assurance que la connaissance progresse et que notre travail soit de qualité.

1 : proie observée en 2010 à Sagnes et Goudoulets par Philippe et Danielle Legros.

2 : nid observé en 2010 à 1 m (GPS) de celui de 2009. Florian Jacob

3 : Cinq jeunes observés au suc de Montfol par Florian Veau en 2010

4 : Un nid a été fauché au Béage en 2009

5 : Nid protégé contre le pâturage à Freycenet la Cuche (43) en 2009

6 : Nids prédatés à Issanlas et Cros de Géorand en 2009.

Florian Jacob

Bibliographie

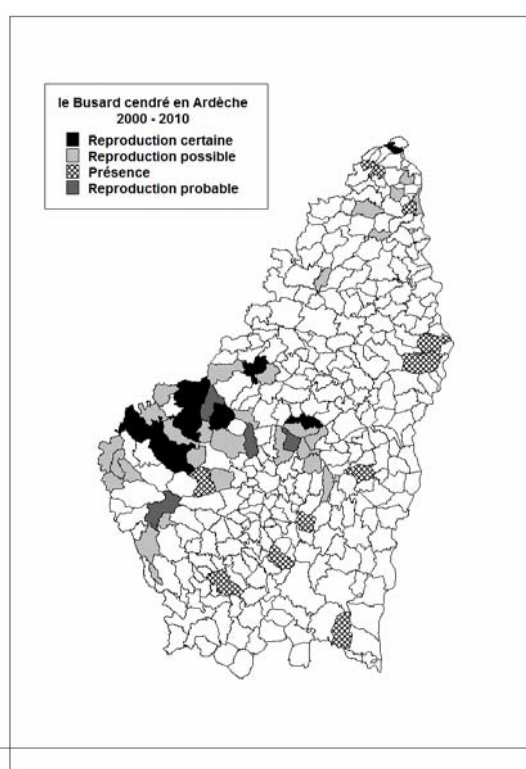
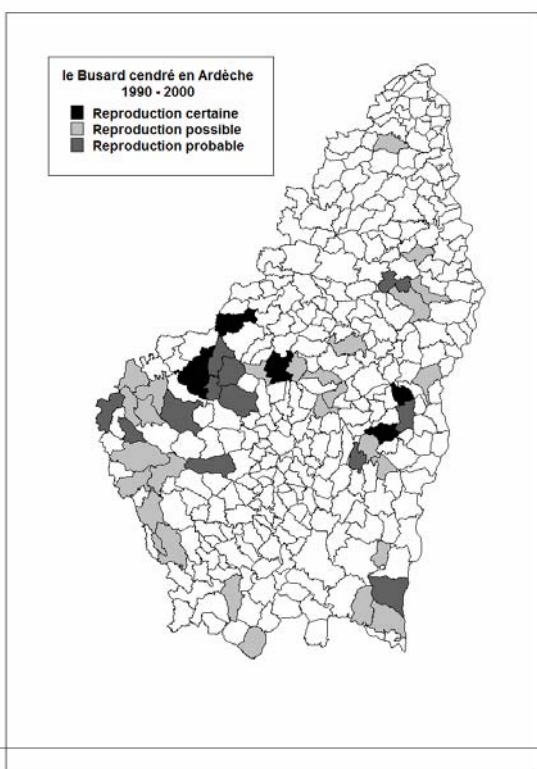
CORA, 2003. Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Lyon. Conseil Régional Rhône-Alpes, Charbonnières-les-Bains. 336 p.

THIOLLAY J.M. et BRETAGNOLLE V. (Coord.), 2004, Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation, Delachaux et Niestlé, Paris. 176 p.

GENSBOL BENNY, 2005, Guide des rapaces diurnes Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Delachaux et Niestlé, Paris. 403 p.

CORA Drôme, 2003. Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme. Centre Ornithologique Rhône-Alpes - section Drôme, 312 p.

LADET A, MARITON A, 1994. Inventaire des richesses naturelles du nord du plateau ardéchois.



Rencontres busards

Les rencontres du réseau busards sont des rendez-vous devenus incontournables pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ces espèces.

Le succès des précédentes éditions en témoigne, avec plus d'une centaine de participants venus des quatre coins de la France et des pays voisins, des communications passionnantes sur la conservation et la recherche.

Le programme de marquage alaire, l'enquête busards, le suivi des zones d'hivernage en Afrique, le suivi à l'aide des balises Argos, nous amènent régulièrement de nouvelles informations permettant une meilleure connaissance de « nos » protégés. Nous nous devons d'organiser ces 17^{ème} Rencontres du Réseau en Rhône-Alpes.

Trouver un lieu, facile d'accès, capable d'accueillir plus de 100 participants, avec salles de conférences, de restauration et hébergement, le tout à prix raisonnable.

La tâche n'était pas simple, et les possibilités très limitées.

Difficile aussi de choisir un week-end, entre les disponibilités des locaux, les calendriers très chargés des différents colloques et festivals.

Ce sera donc les 22, 23, et 24 octobre 2010.

Toute l'équipe de la LPO 38



Busard cendré juvénile (F. Jacob)

aura à coeur de vous accueillir pour une deuxième fois dans le département de l'Isère.

Après le muséum de Grenoble en mars 2002, nous nous retrouverons en plaine de Bièvre, dans la ville natale d'Hector Berlioz au lycée Agricole de la Côte St André. La région Rhône-Alpes révèle plusieurs spécificités :

La population Ardéchoise perchée jusqu'à 1470 m d'altitude où les températures frisent parfois les zéro degré en période de reproduction ; le nombre croissant de couples qui s'installent dans de petites friches.

Toutes nos spécificités rhônalpines seront abordées lors de ces rencontres et nous mettrons

un accent particulier sur les milieux naturels. Nous avons souhaité reprendre l'idée du repas du samedi soir concocté par les spécialités de chacun, pour son côté très convivial.

N'oubliez donc pas de venir tous avec des spécialités de votre région : vins, fromage, charcuterie, desserts...

Une exposition photo est organisée pour ces rencontres. Elle permettra d'agrémenter les lieux, d'amener chacun à s'évader un moment et découvrir le talent des photographes qui ont su immortaliser des scènes que nous vivons chaque été. Envoyez vos meilleurs clichés de busards et de protection. Un prix symbolique sera remis aux lauréats de ces deux catégories.

Ces rencontres sont vos rencontres, alors n'hésitez pas à formuler vos souhaits quant à leur contenu et leur déroulement, afin que le programme puisse répondre aux mieux à vos attentes.

Nous vous attendons nombreux en Rhône-Alpes.

Daniel De Sousa, LPO Isère

Renseignements et

inscriptions :

LPO Isère

agriculture.isere@lpo.fr

04 76 51 78 03

Prospection Engoulevent



En partenariat avec la Frapna, le CORA participe à l'amélioration des connaissances sur les oiseaux des milieux ouverts dans le secteur du bois de Païolive. Les objectifs visés sont d'actualiser et approfondir les connaissances sur les oiseaux des pelouses sèches et des garrigues ouvertes dans le but d'obtenir la mise en place d'une ZPS (Zone de Protection Spéciale)

Les pelouses sèches et les garrigues ouvertes couvrent plus de 3000 ha sur la zone Natura 2000 « Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac ». Ces milieux abritent plusieurs espèces à fort intérêt patrimonial, figurant en annexe 1 de la directive Oiseaux (Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pipit rousseline, Fauvette pitchou, Bruant ortolan) et/ou figurant sur les listes diverses rouges (européenne, nationale ou régionale) compte tenu de leur état de conservation défavorable (Fauvette orphée, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse...).

Compte tenu de la relative ancienneté des informations sur cette zone (milieu des années 1990) et la diminution générale des populations de plusieurs espèces observée durant la dernière décennie, il est important d'actualiser les connaissances.

Des points d'écoute à la recherche des oiseaux nicheurs ont été réalisés au printemps et 2 soirées de prospection à la recherche de l'Engoulevent d'Europe se sont déroulées les 27 mai et 1er juillet.

L'engoulevent d'Europe est un oiseau nocturne surtout actif au crépuscule puis peu avant l'aube. Le chant caractéristique s'entend d'assez loin (au moins 300 m par vent portant).

Nous avons donc donné rendez vous aux participants en début de soirée à Lablachère afin de constituer les équipes chargées de réaliser les différents circuits. La méthode de prospection est simple ; elle consiste à effectuer des « repasses » (diffusion de chants enregistrés) qui déclenchent la réaction des oiseaux présents dans les environs. Ces réactions peuvent être diverses (réponse par le chant, déplacement de l'oiseau qui vient voir les « intrus ») et parfois spectaculaires (les individus viennent nous survoler en claquant des ailes (comportement de parade chez cette espèce)).

Le 27 mai une vingtaine de personnes ont pu profiter des bonnes conditions (pleine lune, ciel dégagé et vent nul) pour aller à la rencontre des engoulevents en pleine période de cantonnement. Les oiseaux chantaient le plus souvent sans repasse, venaient nous rendre visite dès les premières diffusions de chants enregistrés, et beaucoup d'entre nous ont pu observer les oiseaux et leur caractéristique claquement d'ailes qui est le signe d'une forte excitation.

Ce soir là 9 circuits ont été couverts, qui représentent 43 points sur la zone. Un minimum de 30 individus a été contacté, ce qui montre une forte présence de cette espèce.

Une analyse précise sera effectuée prochainement, mais il semble comme prévu que les zones favorables sont les secteurs de garrigues et de forêts claires, et que les espaces forestiers et urbanisés sont beaucoup moins fréquentés.

Le 1er juillet pour le deuxième passage un groupe de 9 participants s'est concentré sur les zones qui avaient été moins prospectées où qui avaient données de moins bons résultats lors du premier passage.

Ce soir là les conditions météo étaient favorables également et nous avons pu couvrir 34 points. Cette fois encore les résultats sont encourageants puisque au moins 23 oiseaux différents ont été notés. La saison de reproduction étant plus avancée, les oiseaux semblaient moins défendre leur territoire et se « contentaient » généralement de répondre aux appels artificiels, sans effectuer de déplacements pour venir à notre rencontre.

Pour ce qui est des zones favorables à la présence de cette espèce, le constat semble être le même que ce que nous avons constaté le 27 mai.

Un bilan complet sur les inventaires de cette année sera réalisé par la Frapna.

Rendez-vous donc dans un prochain numéro des potins pour les résultats définitifs de cette étude.

Nicolas Duroure

Baguage couleur et marquage des oiseaux

En introduction, nous tenons à signaler que les programmes de baguage et marquage sont des opérations qui nécessitent l'intervention sur des individus, le plus souvent des jeunes avant leur envol du nid. Ainsi, les risques liés à ces programmes ont été évalués afin de garantir que le port de ces éléments ne constitue pas une atteinte à la survie de ces oiseaux (observations sur des individus captifs, test sur individus sauvages avant lancement de programme nationaux...). Ainsi, les participants à ces suivis coordonnés par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) s'assurent donc que l'intérêt scientifique de connaissance ne prime pas sur la survie des individus étudiés. Ainsi, sur le long terme, les informations récoltées serviront la protection des espèces grâce au suivi de cet échantillon d'individus.

Le marquage alaire

Cas du Busard cendré :

La France accueille environ un tiers de l'effectif ouest-européen du Busard cendré. Elle a donc une lourde responsabilité pour la conservation de cette espèce. Cette dernière bénéficie d'un effort de conservation sans équivalent en Europe : chaque année, depuis 30 ans, des centaines de bénévoles recherchent les nids dans les céréales avant les moissons, concourant



à la protection effective de centaines de nids par an.

Malgré cette mobilisation, nous ne savons rien, ou presque, de la dispersion des poussins chez cette espèce. Or, les échanges entre populations sont considérés comme essentiels ; d'autant que chez cette espèce, il existe des populations en milieux naturels et d'autres en milieux céréaliers.

En 2007, le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) - Centre d'études biologiques de Chizé - est le point de départ de l'ambitieux programme de marquage alaire. En 2007, ce programme ne s'étend pas sur la totalité des départements concernés par l'espèce, mais seulement sur les sites bénéficiant déjà d'un suivi particulier. Ce n'est qu'en 2008 qu'il s'applique à tout le territoire et c'est à cette période que le CORA 07 s'implique dans ce projet.

Il s'agit d'individualiser chaque poussin, grâce à une marque agrafée sur le patagium de chaque aile (zone de peau très peu sensible). Ces marques ont des codes et des couleurs qui permettent l'identification de l'oiseau en vol ou posé suivant les conditions d'observation.

Au total, plus de 5000 poussins ont été marqués en France durant ces trois années (2007 à 2009), dont 35 en Ardèche. Cette réussite n'a pu se

faire qu'avec la collaboration de nombreuses associations de protection de la nature et la participation de nombreux bénévoles.

Maintenant, la plus importante partie du programme reste à faire : la lecture des marques. Elle peut être réalisée par tous les observateurs, il faut cependant se familiariser avec les marques. Pour cela le site busards.com est un bon outil qui de plus vous permettra de transmettre vos données.

Cas du Milan royal :



En ce qui concerne le Milan royal, autre espèce menacée, le système de marquage reste pratiquement identique. Ce programme de marquage est cependant un programme personnel (Aymeric Mionnet, LPO Champagne-Ardenne) qui concerne l'ensemble du pays, pour une étude sur le long terme. Le CORA 07 participe à cette action depuis 2007 avec 26 jeunes marqués au total (3 en 2007, 1 en 2008, 13 en 2009, 9 en 2010).

Les marques posées en France sur ces oiseaux sont bicolores et permettent, avec de bonnes conditions de lumière, une identification rapide de l'individu. Si vous observez un oiseau marqué, n'oubliez pas de bien noter les couleurs pour



chacune des ailes (c'est la combinaison des 2 marques qui permet l'identification précise).

Attention, d'autres styles de marquage alaïre peuvent être observés sur cette espèce dans notre département. Il s'a-

git de marquages étrangers, souvent plusieurs lettres et/ou chiffres associés de couleur sur un fond d'une autre couleur. Plus difficiles à lire, ils permettent cependant l'identification avec la lecture d'un seul côté. Ex : un milan royal né en 2005 en Allemagne, identifié au dortoir de Grospierres le 24/12/2007. Cet oiseau avait déjà été contrôlé sur le dortoir ligérien de Roches-la-Molière le 16/11/2005 (info LPO Loire).

Le baguage couleur

D'autres types de marques peuvent capter votre attention : les bagues couleurs sont assez répandues aujourd'hui. Elles sont utilisées sous deux formes : bague unique avec code couleur (chiffre et/ou lettre) ou combinaison de plusieurs bagues de couleurs variées.

Exemple de bagues à code couleur :

Durant leur stationnement migratoire, les cigognes blanches baguées peuvent être facilement identifiées grâce à la taille des bagues et à la relative familiarité de l'espèce. Ainsi, Juana Mellal, Florian Jacob et Gaël Foilleret ont pu, le 11/03/2008, lire 21 bagues sur une soixantaine de cigognes présentes à Lussas.



Leur provenance montre une grande diversité : Ain, Alsace, Seine-Maritime ainsi que Suisse et enfin, pour plus de la moitié, Allemagne.

Ce type de bague est utilisé également pour le Flamant rose : la prochaine fois que vous passez en Camargue, regardez de plus près les pattes de ces oiseaux, vous serez souvent surpris par la présence de ces bagues que l'on ne voit qu'en s'attardant un peu !

Exemple de combinaison de bagues :

Le Vautour percnoptère a, quant à lui, 3 bagues couleur, ainsi que la bague MNHN.



La lecture à distance (avec une longue-vue) en est facilitée (pas de chiffre ou lettre), ce qui est important pour une espèce sensible et plutôt craintive comme celle-ci. C'est le faible nombre d'individus qui permet l'utilisation de cette technique, rapidement limitée pour une palette de couleurs évitant d'importants risques de confusion.

D'autres espèces fréquentant l'Ardèche peuvent être bagués :



l'Aigle de Bonelli, dont 95 % des jeunes sont bagués chaque année en France, est bien suivi grâce à ce programme. Le Grand cormoran peut être identifié sur les reposoirs diurnes ou sur les dortoirs... comme cet individu né au Danemark en 2002 et observé en janvier 2008 et janvier 2009 au dortoir de Balazuc (Florian Veau) ou encore celui né en 1989 au Danemark également et observé pour la première fois à Serrières en février 2008 (à presque 20 ans !) par Vincent Palomares.

Pour toutes vos observations d'oiseaux marqués, vous pouvez soit chercher le responsable du programme sur www.crbirding.be (en anglais) soit contacter le CORA 07 qui vous aidera pour cette démarche. Si vous n'êtes pas sûr de la lecture, vous pouvez tenter de retrouver le pays d'origine à partir de photos publiées sur www.crb-photoguide.com.

Enfin, si vous recevez directement une fiche pour un oiseau bagué, merci d'en faire copie au CORA 07 : cela alimentera notre base de données et complètera nos connaissances de l'avifaune ardéchoise, qu'elle soit nicheuse, migratrice ou hivernante. Bonnes observations !

Florian Jacob et Florian Veau

Actualités du GHRA 07

Voici un an que le groupe herpétologique a été créé ou recréé et il était temps qu'il se réunisse à nouveau. Le lieu de rendez-vous, et pas des moindres, était le bivouac de Gaud, où le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche qui fait partie du GRHA 07, nous a accueilli. Le but de cette rencontre était d'une part de réaliser une sortie sur les reptiles sur le bivouac et d'autre part de discuter du futur atlas que le groupe souhaite réaliser, notamment en ce qui concerne la saisie des données.

Visite sur le terrain du matin

Après une présentation du SGGGA par Olivier Peyronel (animateur de la Réserve Naturelle), nous sommes allés voir et soulever les plaques à serpents réparties sur le bivouac de Gaud. Une vingtaine de plaques sont ainsi présentes sur le bivouac et servent de refuges aux reptiles ce qui permet de les observer et de les compter plus facilement. Aucune espèce n'a été contactée sauf quelques rongeurs qui semblaient être du Mulot sylvestre. Un beau lézard vert fût

tout de même observé et photographié dans la végétation. Ce fût également l'occasion de présenter les actions du SGGGA sur le bivouac : la mise en défens des dunes vis-à-vis des campeurs, le suivi de la reconstitution des pelouses dunaires et bien sûr le suivi des reptiles avec les « plaques à serpents ».

Nous sommes ensuite allés observer quelques espèces aquatiques le long de la rivière Ardèche. Une couleuvre à collier a pu être observée puis capturée pour le plus grand plaisir des enfants. Elle avait un collier relativement jaune, ce qui est inhabituel. Nous avons ensuite vu une autre couleuvre à collier un peu plus loin prenant un bain de soleil au bord de la rivière. Finalement, malgré la bredouille des plaques à serpents, la matinée fût tout de même riche en observation. Merci à Jean-Paul Thomas pour toutes ces photos.

Réunion en salle l'après-midi

Le but de cette réunion était de faire le point sur la base de données du GHRA et sur les données dont nous disposons actuellement. Le tout étant de réfléchir à comment nous pouvions continuer à récolter ces données natura-



listes dans le but d'éditer un futur atlas, objectif que s'est fixé le groupe lors de la première réunion.

Une présentation des données actuellement présentes dans la base du CORA Ardèche a tout d'abord été réalisée sous forme de cartes (voir ci-après). Celles-ci sont toutes disponibles sur le site Internet du CORA Région Faune sauvage. Plus de 4500 données sont ainsi présentes dans la base, reptiles et amphibiens confondus. Un premier constat montre que les données s'arrêtent vers 2007-2008. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les données après ces dates n'ont pas encore été validées.

C'est donc une chose que le GHRA 07 devra mettre en place : un comité de validation des données. Une bonne chose à savoir est que les données de l'atlas de JP Thomas et al. 2003 ont été saisies dans la base par Lionel Jacob, merci à lui. Toutes ces données vont nous permettre d'avoir une bonne base



de départ pour organiser les prospections : anciennes données à revalider sur le terrain, communes non prospectées, évolution des populations ...

Il faut donc maintenant continuer à alimenter cette base mais de quelle façon ?

Deux solutions s'offraient à nous :

utiliser un masque de saisie excel ou utiliser le site Internet du CORA Région comme outils de saisie des données.

Une présentation de la saisie des données en ligne sur le site Internet du CORA Région et du masque de saisie excel, a donc été réalisée. Après une discussion générale, le GHRA 07 a finalement décidé d'utiliser ce mode de récupération des données qui s'avère

être plus facile à mettre en place que le masque de saisie Excel.

Nous vous invitons donc à saisir toutes vos données sur le site Internet du CORA Faune Sauvage, même le crapaud commun qui est présent dans votre jardin car il se peut que cette information nous manque ou que la donnée soit très ancienne. Vous pourrez ainsi participer à l'élaboration du futur atlas herpétologique de l'Ardèche

et cela nous évitera d'aller vérifier sur le terrain. Si vous ne connaissez pas encore le site du CORA Faune Sauvage, je vous invite à attendre cet automne avant de saisir vos données, car un nouvel outil de saisie des données en ligne est en cours d'élaboration. Vous n'aurez donc qu'un seul apprentissage de saisie des données à faire. N'hésitez pas à contacter le CORA Ardèche si vous avez des questions.



Coluvertre à collier (photo JP Thomas)

Bonnes observations herpétologiques à tous,
Damien Cocâtre, Responsable du GHRA 07.

La Grenouille agile *Rana dalmatina* (Bonaparte 1838)



Introduction

Le GHRA 07 (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes section 07) fonctionne maintenant depuis plus d'un an grâce notamment aux différents CORA et LPO de la région Rhône-Alpes. Un des

objectifs affichés est l'actualisation de l'atlas des reptiles et amphibiens d'Ardèche, ce travail passe par une phase d'analyse des données anciennes, puis par une « récolte » pas toujours facile des données nouvelles. Ce qui est sûr c'est que l'immersion dans une monographie peut permettre de se rendre compte de certaines difficultés (de déterminations par exemple) et de certaines lacunes (au niveau des zones sous prospectées par exemple). Les recherches bibliogra-

phiques permettent aussi de mieux appréhender l'espèce concernée, à la lumière des nouveaux articles ou des nouvelles découvertes. C'est dans cet esprit que s'inscrit cette contribution, la grenouille agile a le mérite d'être une espèce peu répandue en Ardèche (pour l'instant) et donc plus facile à aborder que certaines autres espèces dont la masse des données est beaucoup plus importante.

Identification

La grenouille agile doit son nom aux bonds impression-

nants qu'elle est capable de faire (jusqu'à deux mètres), elle émet un jet d'urine lorsqu'on l'attrape, ce qui lui a valu son surnom de grenouille pisseuse. C'est une espèce monotypique dont l'identification reste difficile en raison de sa ressemblance avec la grenouille rousse (*Rana temporaria*). Ces deux anoures forment avec la gre-

nouille des champs (*Rana arvalis*) et la grenouille des Pyrénées (*Rana pyrenaica*) le complexe des grenouilles brunes de France.

Attention aux critères utilisés pour la détermination, c'est vrai que c'est une grenouille à longues cuisses et que lorsqu'on rabat ses pattes postérieures

vers l'avant, le talon dépasse nettement le museau. Mais si on tire trop fort sur la patte, on peut faire dépasser le talon chez n'importe quelle espèce de grenouille. Surtout qu'il existe des populations de *Rana temporaria* à longues cuisses (GENIEZ et CHEYLAN 2005).

	Grenouille agile	Grenouille rousse
Taille tête + corps :	45 à 65 mm	50 à 85 mm
Museau :	Museau long, légèrement arrondi, profil droit	Museau court, arrondi, profil busqué
Replis latéro-dorsaux :	Parallèles	Non parallèles, se rapprochant au milieu du dos
Tubercule métatarsien :	Moyen, assez haut et arrondi	Assez petit, bas et triangulaire
Tympan :	Grand, égal au diamètre de l'œil ou environ au 2/3	Assez petit, le plus souvent bien inférieur au diamètre de l'œil
Face ventrale :	Crème, jaune clair ou rosée, rarement tachetée	Jaunâtre, blanchâtre ou orangée, plus ou moins tachetée ou marbrée chez les adultes
Membre postérieur :	Long à très long	Court à long

Ecologie

La grenouille agile est une espèce de plaine qui peut monter jusqu'à 600 m d'altitude voir 1000 m autour du massif central (DUGUET et MELKI, 2003).

Elle a un petit territoire : environ 40 m² explorés en une nuit et à peine 200 m entre le site de reproduction et le terrain de chasse estival (LODE, 1993).

Ses milieux de prédilection sont les fourrés, les boisements de feuillus alluviaux, les forêts de pins de faible à moyenne altitude et, d'une manière générale, les forêts de plaine. Les sites de reproduction peuvent être des

sources, des ruisseaux intermittents, des ornières forestières, des mares ombragées, des prairies inondées de plaines ou des petites rivières souvent sans poisson.

En zone méditerranéenne, elle est rare et localisée à quelques massifs forestiers de basses et moyennes altitudes souvent siliceux (plaine des Maures, Alpes-Maritimes, forêt de Valbonne dans le nord-est du Gard). Elle a été découverte récemment dans la ripisylve du Gardon et sur deux stations du sud Ardèche (ruisseau de Bourbouil-

let et bois de Vagnas). Son comportement ubiquiste lui permet de cohabiter avec différentes espèces d'amphibiens (*Lissotriton helveticus*, *Salamandra salamandra*, *Hyla meridionalis* et *Bufo bufo* pour ce qui est de la station de Vagnas).



Répartition

Comme son nom latin l'indique, la grenouille de Dalmatie est une espèce médio-européenne et méridionale orientale. Son aire de répartition s'étend du pays Basque au sud de la Suède et du nord de la Turquie à la pointe Bretonne. En France, elle n'est absente que dans certains départements du nord et du sud est.

Plus proche de nous, en Ardèche elle est considérée comme assez rare à rare (DUGUET ET MELKI, 2003).

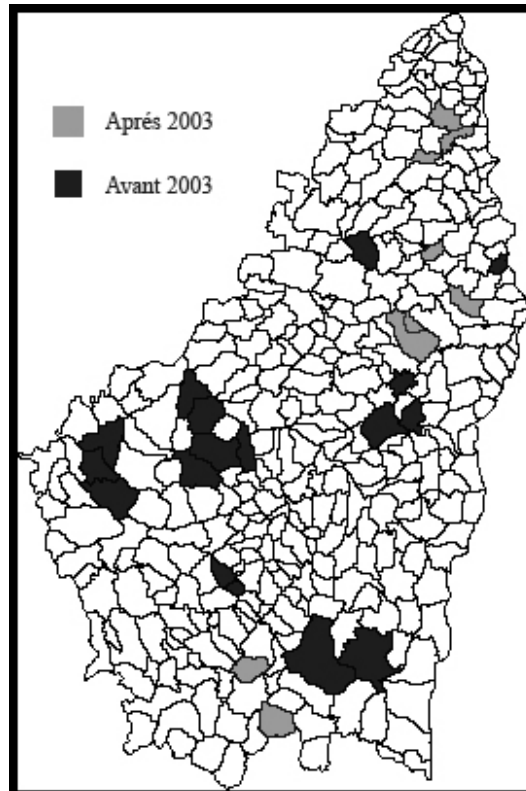
D'après la base de données du CORA et les données récoltées auprès d'observateurs avertis (D. COCATRE, P. GENIEZ et G. COCHET)

on peut résumer les observations à 37 données.

Mais si l'on considère que les données au dessus de 1000 m d'altitude ne sont pas fiables (GENIEZ et CHEYLAN 2005 ; THOMAS *et Al.* 2003), il faut retirer 10 données concernant les communes de Sagne-et-Goudoulet, Astet, Issanlas et Lanarce.

On tombe donc à 27 données. Quand on regarde la carte ci-jointe (qui intègre des données jugées non fiables), on remarque que les stations situées sur les deux tiers supérieurs du département se trouvent sur des roches cristallines, le PH des milieux de reproduction est donc acide.

Cette zone concentre environ 85 % des observations, ce qui est logique pour une espèce forestière affectionnant plutôt les plaines et collines. Par contre si



on redescend sur le tiers inférieur de l'Ardèche, on a quatre observations sur roches sédimentaires et avec un climat supra-méditerranéen, ces données concernant les communes de Lagorce, Gras, Vagnas et Saint-Alban-Auriolles.

Les trois premières concernent des observations dans des zones boisées sur des substrats acides (dépôts sableux ou sablo limoneux) déterminant donc un PH acide. Pour la quatrième station, il conviendrait de mesurer le PH l'an prochain, c'est la seule station en contact direct avec une roche mère calcaire.

Conservation

Au niveau national, la Grenouille agile est bien représentée dans la plupart des massifs forestiers de plaine et ne semble pas menacée à court terme. Les plantations de conifères sont probablement à l'origine du re-

cul de cette espèce dans certaines régions.

Les populations situées dans la zone méditerranéenne sont limitées le plus souvent à des massifs boisés (hêtre et chêne-liège principalement) isolées, sur silice en général (GENIEZ et CHEYLAN 2005) De ce fait, la survie de la Grenouille agile dans le Midi de la France dépend en grande partie du maintien en l'état de ces boisements et des quelques ruisseaux et mares qui s'y trouvent.

Au vu des exigences écologiques de cette espèce, notre département offre un potentiel non négligeable, la répartition en timbre poste reflèterait plus une sous prospection qu'une absence réelle de l'espèce sur les biotopes favorables.

En utilisant les critères du tableau, en augmentant les efforts de prospections sur les zones favorables et surtout sur les périodes de reproductions précoces, je pense qu'on pourrait rapidement compléter la carte de répartition.

Cette belle grenouille reste un bon indicateur de la santé des milieux forestiers de basse altitude, les plus menacés chez nous, et d'une manière générale des zones humides forestières. Donc tous à vos bottes et vivez le printemps prochain !

Statut

Espèce protégée en France. Elle est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats, à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des

amphibiens et reptiles de France.

Également classée comme « quasi menacée » dans la Liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes.

Olivier Peyronel (SGGA, le village 07700 Saint Remèze)

Références bibliographiques

DUGUET R. & F. MELKI (dir.), 2003. Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Parthénope, Biotope, Paris, 480 pages.

GENIEZ P. & M. CHEYLAN, 2005. Reptiles et Batraciens de France. Educagri édition, Dijon, CD-Rom.

GUYETANT R, 1997. Les amphibiens de France. Revue Fran-

çaise d'aquariologie 24^e année - suppléments aux numéros 1-2.

LODE T, 1993. Rythme d'activité et déplacements chez la grenouille agile *Rana dalmatina* Bonaparte 1840 dans l'ouest de la France. Bull. Soc. Herpétol. Fr, 67-68 : 13-22.

THOMAS JP et AL, 2003. Reptiles et Amphibiens d'Ardèche. PNR des Monts d'Ardèche, CO-RA 07, 139p.

Ai-je coché la loutre ?

Noirol, commune de Dornas sur la Dorne.

Mars 2010, mon voisin me détaille son « exploit » de chasse de septembre 1946, dont j'avais eu connaissance il y a déjà bien longtemps par mon père.

Attiré par des cris venant de la rivière en crue, il voit et tire une loutre qu'il pense avoir raté ou peut être blessée. Mais une semaine après un pêcheur trouve le cadavre décomposé de la bête, classée nuisible à l'époque.

Nuit du 23 au 24 juillet 2010, au même endroit.

Je reviens en famille vers 2 h, au camping à la ferme où les jeunes doivent encore installer leur campement. De l'intérieur du chalet je suis intrigué par des bruits aigus, tels des grincements ou des cris d'animaux. En m'approchant je m'aperçois qu'il ne s'agit pas d'un bruit d'origine humaine mais d'un cri d'animal se déplaçant en remontant la rivière.

L'idée qu'il s'agisse d'une loutre me vient tout de suite à l'es-

prit et je vais l'attendre au niveau du pont du village, bénéficiant de l'éclairage public.

J'entends les cris se rapprocher, j'imagine très bien l'endroit où son auteur pourrait apparaître, entre les clair obscur des cailloux et du flot du cours d'eau, mais je n'ai pas de jumelles.

Tout se passe comme prévu, les cris se rapprochent, l'eau s'agite à l'endroit que je guette et je perçoit vaguement un sillage et une forme allongée et foncée qui glisse et émerge en partie sur une pierre et retourne à l'eau, puis rentre à l'ombre du pont.

L'animal continue sa voie dans l'obscurité en amont en émettant ces petits cris perçant.

J'ai encore un doute sur l'identité de l'auteur, car je n'ai eu aucune description des cris de loutre, mais j'ai du mal à faire de ce que j'ai vu autre chose qu'une loutre : un gros oiseau aquatique, un castor, un autre mammifère de type mustélidé, ça ne colle pas. Mais il manque

une preuve.

Je cours chercher mes jumelles et mon téléphone portable pour enregistrer ces cris et me lance à la poursuite du mythe.

Il a eu le temps de parcourir 200 mètres et la rivière très arborée est maintenant éloignée du chemin, je n'ai aucune chance de revoir la bête, mais ces cris m'indiquent sa progression.

Au niveau d'une digue, où j'ai récemment découvert une épreinte, les cris redoublent de fréquence et d'intensité, et je commence l'enregistrement, que je poursuis en marchant sur encore 300 m.

Même sur l'enregistrement, les sons émergent du bruit du cours d'eau. Ce sont des cris brefs aigus, très semblables à des cris de petits oiseaux, mais plus puissants. J'ai pourtant encore des doutes, mais la lecture de Robert Hainard, me confirme dans cette détermination.

Le grand spécialiste des mammifères décrit plusieurs vocalises et parle plusieurs fois de

cris aigus lui évoquant ceux de l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*). Cette espèce ne m'était pas venue à l'esprit mais elle correspond bien à ce que j'ai entendu.

Au CORA, Michel Mure me fait entendre des cris qu'il a enregistré au centre d'élevage de loutre en Alsace, ce sont bien les mêmes cris.

Maintenant, quelle est la signification de ces cris, sont-ils assez fréquents. Y avait-il plusieurs individus (adulte et jeune). Peuvent-ils constituer une méthode de détection de présence de la loutre ? Parole

aux loutrologues.

Plus de 60 ans séparent les deux contacts avec cette espèce, dont la disparition de ce cours d'eau était admise par tous les acteurs locaux et les naturalistes.

Je n'avais jamais entendus de tels cris, sur cet espace où j'ai grandi et que j'ai parcouru assidûment en tant que pêcheur d'abord puis moins fréquemment mais avec un regard de naturaliste par la suite. A-t-elle pu passer inaperçue tout ce laps de temps ?

Depuis ce printemps je parcours à nouveau la Dorne à la

recherche d'épreintes et je constate que la Loutre est présente sur tout le cours d'eau. Malgré la dégradation de la qualité du milieu aquatique, l'espèce est revenue arpenter les eaux torrentueuses de cette encore belle rivière.

Roland Dallard.



Photo Lionel Jacob

Chronique naturaliste - Janvier à juin 2010

Les observations de certaines espèces sont publiées ici sous réserve de leur homologation, selon les cas au

niveau régional (*) ou national (**). Plus d'informations sur le site : <http://cyrille.deliry.free.fr/chr>

Grèbe huppé : 1 couple et 2 individus le 22/04 à St Jeure d'Ay (FV, FJ) ; 1 le 22/04 et le 09/05 à St Victor (FV, FJ ; VP)

Grèbe à cou noir : 1 le 19/01 à Rochemaure (YB, OO)

Grand Cormoran : 1130 en migration le 12/03 de 9h15 à 15h50 puis 1793 le 16/03 de 8h20 à 15h30 au Pouzin (ALa, CB). Dernier (immature) le 13/05 à Ucel (ALa, CB)

Butor étoilé : 1 en stationnement le 23/03 à Saint-Sauveur-de-Cruzières (MG)

Bihoreau gris : 1 (cris de nuit) le 04/05 à Chandolas (ALa, CB)

Héron garde-bœuf : 1 le 07/01 à Berrias-et-Casteljaou (FV) ; 1 se pose à 10 mètres pour rentrer dormir sous un stand fixe pour la vente de fruits et légumes ! le 09/01 à Grospièrres (FV, DC) ; 1 le 14/02 à Grospièrres (SB)

Aigrette garzette : 10 le 02/06 à Ucel (ALa, CB)

Grande Aigrette : dernière sur l'Ardèche (riv.) le 23/05 à Prades (DF)

Héron pourpré : 1 le 29/04 à Rochemaure (FV)

Cigogne noire : 1^{ère} migratrice le 16/03 au Pouzin (ALa, CB) et à La Voulte sur Rhône (AH)

Cigogne blanche : 3 le 02/01 à Beauchastel (N.B) ; encore 23 en migration le 10/05 à Ucel et 1 le 13/05 à Saint-Didier-sous-Aubenas (ALa, CB) ; 1 le 30/05 à Laurac (Info locale PJ)

Spatule blanche : 2 adultes en migration le 02/04 à Andance (VP)

Tadorne de Belon : 2 en rétro-migration les 04 et 10/01 à Andance (VP)

Canard chipeau : 44 le 19/01 à Rochemaure (YB, OO) ; 47 le 02/02 au Pouzin (FJ, RDT)

Canard colvert : 1 couple les 23/03 et 17/04 à Saint-Alban-Auriolles dans un ruisseau méditerranéen (ALa, CB, FV, FJ) ; 1 couple le 15/04 aux Vans également en ruisseau méditerranéen (ALa, CB)

Sarcelle d'été : 2 le 20/03 à Beaulieu (SB)

Canard souchet : 2 le 26/03 à Darbres (J-CMa)

Bondrée apivore : 4 le 02/05 à Ucel (ALa, CB)

Milan noir : 14 en migration le 05/03 au Pouzin (ALa, CB)

Milan royal : 11 en migration le 05/03 au Pouzin (ALa, CB)

Vautour fauve : 1 le 26/03 à Andance (VP)

Circaète Jean-le-Blanc : 1 le 21/02 à Joyeuse (SB) ; 1 le

01/03 à Labastide sur Besorgues le 01/03 (RD) ; 1 le 02/03 à St Romain d'Ay (YvB) ; 1 le 14/03 à Barnas (J-PB)

Busard Saint-Martin : 1 en migration le 06/04 à Lablachère (ALa, CB) ; 1 en migration le 07/4 à Arcens (PL, DL)



Busard Saint-Martin femelle

© Vincent Palomares

Busard pâle** : 1 femelle le 21/05 au Col de l'Escrinet (Collectif Escrinet)

Autour des palombes : 1 en parade le 17/03 à Ucel (ALa, CB) ; 1 en parade le 23/03 à St Etienne de Boulogne (FV) ; 1 en parade le 01/04 à St Remèze (BR)

Buse variable : 61 en migration le 16/03 au Pouzin (ALa, CB)

Aigle royal : 2 les 30/05 à Boucieu-le-Roi (J-CM)

Balbusard pêcheur : 1 le 23/03 à La-Voulte-sur-Rhône (AH) ; 5 en migration le 01/04 au Pouzin (ALa, CB) ; 1 le 17/04 à Boffres (SMe)

Faucon crécerellette* : 1 mâle adulte en stationnement le 22/04 à Freyssenet (PDe et al)

Faucon kobez : 1 en migration le 10/05 à Andance (VP)



© Vincent Palomares

Faucon émerillon : 1 le 28/03 à Sagnes et Goudoulet (J-CMa)

Faucon hobereau : 1 le 18/04 à Ucel et 2 le 18/04 à Saint-Privat (ALa, CB)

Faucon d'Eléonore* : 1 le 05/04 au Col de l'Escrinet (Collectif Escrinet)

Perdrix grise : 1 œuf trouvé sur un chemin le 22/05 au Cros-de-Géorand (PL, DL)

Caille des blés : 1^{ère} le 02/05 à Vernosc les Annonay (VP) ; chant le 15/06 à Sagnes-et-Goudoulet (ALa, CB)

Foulque macroule : 1 le 22/04 à St Jeure d'Ay (FV, FJ) ; 1 le 22/04 et le 09/05 à St Victor (FV, FJ) ; VP)

Grue cendrée : 8 le 16/03 à St Victor et St Romain d'Ay (FJ, AF) ; YvB)

Echasse blanche : 4 le 09/05 à St Victor (VP)

Petit Gravelot : 1 adulte le 07/03 à Aubenas (ALa, CB)

Pluvier doré : 3 le 10/01 à Berrias-et-Casteljau (FV)

Bécassine des marais : 4 le 07/03 à Aubenas (ALa, CB)

Bécasse des bois : 1 le 12/01 à Banne (RD) ; 1 le 24/01 à Chauzon (YB) ; 1 le 14/03 à Beaulieu (SB)

Courlis corlieu* : 3 le 05/04 et 1 le 09/04 au Col de l'Escrinet (Collectif Escrinet)

Courlis cendré : 2 le 11/03 à St Jeure d'Ay (PV) ; 1 le 16/03 à St Romain d'Ay (YvB) ; 1 le 14/04 à Mars (PL)

Chevalier culblanc : 1 le 21/03 à Ucel (ALa, CB)

Chevalier guignette : 2 avec chant et poursuite (nicheur probable) le 28/04 à Aubenas (ALa, CB) ; observé à 11 reprises du 30/04 au 25/06 à St Jean Roure (PL)

Mouette mélanocéphale : 1 les 13, 14 et 15/03 à Andance (VP) ; 1 ad en migration le 26/03 au Pouzin (ALa, CB) ; 1 le 09/04 et 4 le 28/04 à Andance (VP)



F. Veau

Mouette rieuse : 2601 le 16/03 au Pouzin (ALa, CB)

Goéland cendré : 1 en migration le 16/03 au Pouzin (ALa, CB)

Goéland brun : 2 ad en migration le 07/02 à Beaulieu (ALa, CB)

Goéland leucophée : 140 le 20/02 de 10h45 à 12h45 à Saint-André-de-Cruzières (ALa, CB)

Sterne caspienne : 1 en rétro-migration le 01/05 à Andance (VP)

Guifette moustac : 2 en migration le 28/04 et 1 le 01/05 à Andance (VP)

Pigeon colombin : 2 le 13/04 à Chandolas (nicheur probable en chênaie pubescente) (ALa, CB)

Tourterelle des bois : 1^{ère} le 20/04 à Rochemaure (ALa, CB)

Coucou gris : 1^{er} le 20/03 à Boucieu le Roi (J-CM)

Effraie des clochers : 2 le 06/02 à Grospierres (JC, MT)

Hibou moyen-duc : 1 le 30/05 à Chanéac (JC) ; 1 jeune fraîchement envolé le 05/06 au Cros de Géorand (FJ, EL, LM, DL, PL)

Martinet noir : 1^{er} le 12/04 à Grospierres (ALa, CB)

Martinet à ventre blanc : 4 le 02/03 à St Romain d'Ay (YvB) ; 10 le 04/03 à Vallon-Pont-d'Arc (MM) ; 1^{ers} le 06/03 à Ucel (ALa, CB)

Guêpier d'Europe : 1 le 02/05 à Lussas (ALa, CB)



Photo Franck Manceau

Rollier d'Europe* : 4 le 25/04 à Berrias-et-Casteljau (JC, MB)

Huppe fasciée : 1 le 05/03 à Berrias-et-Casteljau (JC) ; 1 le 25/03 aux Vans (SC) ; 3 individus dont 2 chanteurs le 02/04 à Joyeuse (ALa, CB)

Cochevis huppé : 2 chanteurs le 02/03 à Beaulieu ; 2 chanteurs les 02/03 et 15/04 à Berrias et Casteljau (JC)

Alouette des champs : 400 le 09/01 à Grospierres (FV, DC)

Hirondelle de rochers : 20 le 24/01 à Ucel (ALa, CB)

Hirondelle rustique : 1^{ères} le 06/03 à Ucel (ALa, CB)

Hirondelle rousseline* : 1 les 19, 20 et 24/04 au Col de l'Escrinet (Collectif Escrinet)

Hirondelle de fenêtre : 2 sur nid le 19/03 à Vogüé (FV) ; 15 le 21/03 à Saint-Privat (ALa, CB)

Pipit spioncelle : dernier le 14/04 à Aubenas (ALa,

CB)

Accenteur mouchet : 1^{er} chanteur le 01/03 à Labastide sur Besorgues et le 18/03 à Dornas (RD) ; dernier en plaine le 21/03 à Ucel (ALa, CB)

Accenteur alpin : 1 le 12/01 au Roux (ND) ; 1 les 27/01 et 11/02 au Cheylard (PL) ; 1 le 14/04 à St Martin de Valamas (RD) ; 1 les 14 et 15/04 à St Peray (RD).

Rossignol philomèle : 1^{er} le 12/04 à Saint-Alban-Auriolles et Grospierres (ALa, CB)

Rougequeue à front blanc : 1^{er} le 12/04 à Lablachère, Grospierres et Ucel (ALa, CB)

Traquet pâtre : 3 stationnent le 28/02, 7 le 07/03 à Saint-Privat (ALa, CB)

Traquet motteux : 1 le 06/04 à Joyeuse, 1 le 12/04 à Lablachère, 1 le 21/04 à Ucel et 2 le 13/05 à Lussas (ALa, CB)

Traquet oreillard* : 1 le 01/05 à Lablachère (JC)

Merle à plastron : 8 le 21/03 à Freyssenet (BP) ; 3 le 01/04 à Marcols-les-Eaux (RD) ; 1 le 11/04 à St Martin de Valamas (JC)

Merle noir : 1^{er} chant le 03/02 à Ucel (ALa, CB)

Grive litorne : 3 le 07/01 à Préaux (JA) ; 5 le 10/01 à Meyras (MT-L) ; 2 le 19/01 à Lablachère (ALa, CB) ; 5 le 16/02 à St Romain d'Ay (YvB) ; 1 le 29/04 à St Alban Auriolles (MT-L)

Grive mauvis : 1 le 15/01 à Vogüé (ALa, CB) ; 5 le 19/01 à Rochemaure (YB, OO) ; 5 le 12/02 à Grospierres (FV) ; 1 le 16/02 à Ucel (ALa, CB) ; 2 le 12/03 à Uzer (MM)

Grive draine : 1^{er} chant le 17/01 à Lanas (ALa, CB)

Bouscarle de Cetti : 1 le 23/01 à St Fortunat sur Eyrieux (ER)

Cisticole des joncs : 1 le 24/04 à Vallon Pt d'Arc (FV) ; 1 les 28/04 et 02/05 à Aubenas (ALa, CB) ; 1 le 04/06 à St Didier sous Aubenas (ND) ; 1 le 06/06 à Ruoms (FJ) ; 1 le 01/07 à Rosières (ALa, CB)

Locustelle tachetée : 1 en stationnement le 21/04 à Toulard (RD) ; 1 le 22/04 à Préaux (JA) ; 1 le 28/04 à Aubenas (ALa, CB) ; 1 le 02/05 à Davezieux (VP) ; 1 les 02 et 03/05 à St Jean Roure (PL) ; 1 le 27/05 à Lesperon (RD)

Rousserolle effarvatte : 1 en stationnement les 07 et 17-18/05 à Ucel (ALa, CB)

Hypolaïs polyglotte : 3 le 02/05 à Lanas (ALa, CB)

Fauvette à lunettes* : 1 le 19/04 et 1 le 01/05 à Lablachère ; 1 le 07/05 à Joyeuse (JC)

Fauvette passerinette : 1^{ère} le 18/03 aux Vans (ALa, CB)

Fauvette à tête noire : 1^{er} chant le 18/03 aux Vans (ALa, CB)

Pouillot de Bonelli : 1^{er} le 08/04 à Lagorce (ALa, CB)

Pouillot siffleur : 1 le 08/06 à Ajoux (RD, FJ)

Pouillot fitis : 1^{er} le 26/03 au Pouzin, dernier le 28/04 à Chassiers (ALa, CB)

Loriot d'Europe : 1^{er} le 28/04 à Chassiers (ALa, CB)

Corneille mantelée : 1 les 28/03 et 21/04 au Col de l'Escrinet (Collectif Escrinet)

Etourneau sansonnet : 1000 en vol le 16/02 à Ucel (ALa, CB)

Moineau soulcie : 2 le 09/05 à Lemps (VP) ; 2 le 23/05 à Grospierres (PVa) ; 1 le 29/05 à Villevocrance (VP) ; 1 le 05/06 à Lablachère (ALa, CB) ; 1 le 29/06 à Savas (RD)



Niverolle alpine : 15 le 16/03 au Col de l'Escrinet (Collectif Escrinet) ; 6 le 26/03 à Lachamp-Raphaël (JH)

Pinson des arbres : 1^{er} chant le 20/02 à Saint-André-de-Cruzières (ALa, CB)

Pinson du Nord : dernier le 10/03 à Ucel (ALa, CB)



Serin cini : 5 en hivernage le 15/01 à Vogüé, 1 le 21/01 au Pouzin (ALa, CB) ; 1^{er} chant le 07/03 à Ucel (ALa, CB)

Tarin des aulnes : 6 en migration le 01/04 au Pouzin (ALa, CB)

Grosbec casse-noyaux : 1 le 07/02 à Ucel, 12 le 21/03 à Sampzon, 2 le 09/04 à Chandolas, 3 le 12/04 à Grospierres (ALa, CB) ; 1 transporte de la nourriture pour les jeunes le 14/05 à Berrias-et-Casteljau (JC)

Bruant des roseaux : 1 le 28/02 à Uzer (MM) ; dernier le 21/03 à Sampzon et 6 à Aubenas le 21/03 (ALa, CB)

Couleuvre à échelons : 1 le 26/05 à Vinezac (FV) ; 1 le 27/05 à Chandolas (SB)

Couleuvre d'Esculape : 1 le 03/05 à Chandolas (SB) ; 1 le 08/06 à Lagorce (RD) ; 1 le 09/06 à Chateaubourg (RD) ; 1 le 24/06 à Borée (PL, DL)

Couleuvre verte-et-jaune : 1 le 30/05 à Villevocrance (BE) ; 1 écrasée le 02/06 à St Félicien (FV, FJ) et une vivante le 02/06 à St Félicien (RD) ; 1 le 05/06 à St Romain d'Ay (YvB)

Couleuvre vipérine : 1 le 16/05 à Lablachère (MMi) ; 1 le 20/06 à Glun (RD)

Vipère péliade : 1 le 01/04 au Béage (RD) ; 1 le 23/05 à Ste Eulalie (NH, ML)

Lézard ocellé : 1^{er} le 16/03, max de 3 les 28/04 et 29/05 à Chandolas (SB) ; 1 le 16/04 à Vogüé (AR-G) ; 2 le 24/04 à Berrias-et-Casteljau (JC) ; 1 à Banne le 11/05 (SB) ; 1 aux Vans le 07/06 (RD)

Rainette méridionale : record d'altitude - 840 m - à Freyssenet le 29/05 (Collectif Escrinet)

Genette : 1 le 27/01 à Bidon (BR) ; 1 le 02/04 à Banne (PDu) ; 1 écrasée le 08/06 à St Jean le Centenier (RD) ; 1 le 26/06 à La Souche (ND, GI)

Observateurs

AF : Aurélie Frayssinet ; AH : Andrew Hargreaves ; ALa : Alain Ladet ; AR-G : Aurélie Renaud-Goud ; BE : Baptiste Errecart ; BP : Benoît Pascault ; BR : Bruno Raoux ; CB : Corinne Bauvet ; DC : Damien Cocâtre ; DF : Dominique Fialon ; DL : Danielle Legros ; EL : Elodie Labarthe ; ER : Edouard Ribatto ; FJ : Florian Jacob ; FV : Florian Veau ; GI : Gérard Issartel ; JA : Jacqueline Argoud ; JC : Joss Courcelle ; JH : Jérémie Hahn ; J-CM : Jean-Claude Mourgues ; J-CMa : Jean-Christophe Mantellier ; J-PB : Jean-Pierre Boudeau ; LM : Lucie Marquet ; MB : Michel Brasseur ; MG : Marianne Georget ; ML : Marc Lutz ; MM : Michel Mure ; MMi : Mathieu Millot ; MT-L : Maryse Tampon-Lajariette ; N.B : Nicolas Bianchin ; ND : Nicolas Durroure ; NH : Nathalie Hecker ; OO : Olivier Ortiz ; PJ : Pierre Juliand ; PDe : Philippe Descollonges ; PDu : Patrick Duquesne ; PL : Philippe Legros ; PV : Philippe Véroone ; PVa : Philippe Vallet ; RD : Roland Dallard ; RDT : Rémi De Taillandier ; SB : Serge Benedetti ; SC : Sandra Compère ; SMe : Steve Merry ; VP : Vincent Palomares ; YB : Yoann Blanchon ; YvB : Yves Berne.

Sorties et évènements

- **13 octobre** : Journées de découverte des oiseaux de Crussol – à partir de 14 h

Expositions, randonnées accompagnées, conférences (oiseaux de Crussol et Grand duc), films.

Renseignements : Com. de communes Rhône-Crussol - Damien COCATRE - 04.75.41.99.19

- Dans le cadre du programme « Le parc s'anime » PNR des Monts d'Ardèche

Animation avec l'École du Vent sur le thème du Vent et de la migration **16 octobre** – Jaujac

Animation CORA - Frapna sur le thème de La forêt à la lisière de l'hiver **10 novembre** – Jaujac

- **14 et 15 octobre** : Colloque mammifères sauvages à Grenoble

Renseignements sur www.corafaunesauvage.fr

- **22 au 24 octobre** : 17^{ème} rencontres du réseau busards à La Cote Saint-André

Renseignements sur www.busards.lpo.fr et sur la page 7 de ce numéro.

- **Judi 18 novembre** à Rosières (cinéma Le Foyer) Projection du film "Vertige d'une rencontre"

Documentaire - 1h15 sur l'Aigle Royal, réalisé par Jean-Michel Bertrand. Après la projection, Michel Mure du CORA Faune Sauvage animera une discussion et répondra aux questions.

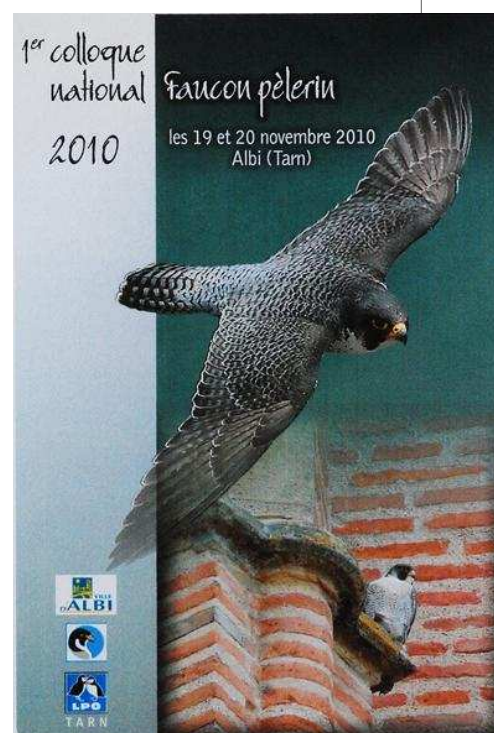
Infos sur le film sur : <http://www.vertigedunerencontre.com/>

- **19 et 20 novembre** : Colloque Faucon pèlerin à Albi

Renseignements sur www.pelerin.lpo.fr

- **Samedi 4 décembre** : Sortie hivernants de la plaine de Grospierres (réservée aux adhérents)

- **15 janvier 2011** : Comptage Wetlands : comptage des oiseaux d'eau dans la vallée de l'Ardèche. Contactez le CORA Ardèche pour les détails et le point de rendez-vous (encadrement Alain Ladet pour la moyenne vallée de l'Ardèche)



Retrouvez toutes les sorties et conférences
des associations CORA/LPO sur le site

www.corafaunesauvage.fr

Renseignements et inscriptions :

CORA Ardèche 04 75 35 55 90

